

**Zeitschrift:** Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 6

**Artikel:** En attendant le dégel  
**Autor:** Dörig, Stefan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-644431>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## En attendant le dégel

Le dossier le plus délicat entre la Suisse et l'UE dans le domaine de l'énergie est temporairement gelé au niveau politique. Il est ici évidemment question de l'accord sur l'électricité qui est depuis désormais huit ans l'objet de négociations et qui doit assurer à la Suisse l'accès au marché européen de l'électricité.

Les questions techniques de l'accord sont en grande partie réglées. Comme les négociations concernent l'accès de la Suisse au marché intérieur européen, l'UE conditionne toutefois la conclusion de l'accord à une solution institutionnelle, ce que la Commission européenne a encore réaffirmé en avril 2015. Jusqu'à présent, toutes les solutions provisoires ont échoué en raison de cette exigence. Depuis l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative contre l'immigration de masse, le processus nécessite en outre un accord dans le domaine de la libre circulation des personnes. Il ne faut par ailleurs pas perdre de vue la deuxième étape de l'ouverture du marché suisse de l'électricité, qui représente une condition impérative pour l'UE. Physiquement, la Suisse est très bien intégrée dans le réseau européen. Depuis le raccordement des réseaux français, allemand et suisse en 1958, notre pays joue un rôle important en tant que plaque tournante de l'électricité. Près de 18% de l'ensemble des flux d'électricité transfrontaliers en Europe passent par la Suisse. Les consommateurs et les producteurs suisses profitent fortement de cette intégration qui rend l'approvisionnement en électricité plus sûr et moins onéreux.

Le développement rapide du marché intérieur européen de l'électricité remet en question de plus en plus cette situation. Le fait que la Suisse reste à l'écart du couplage de marché, qui inclut aujourd'hui 19 pays européens et qui se développe même au niveau régional, est un premier signe de cette évolution. En juillet de cette année, la Commission européenne, le Parlement européen et les Etats membres de l'UE ont décidé que la Suisse ne pourrait participer au couplage de marché qu'après la conclusion d'un accord sur l'électricité.

A court terme, ceci ne devrait avoir pratiquement aucune influence sur l'approvisionnement en électricité de notre pays. Mais les conséquences de l'absence d'un accord ne seront que plus lourdes dans quelques années. Entre autres, la Suisse risque de se retrouver toujours d'avantage à l'écart des marchés à court terme lucratifs. En regard des progrès de l'intégration des marchés européens de l'électricité, la collaboration avec l'Allemagne et la France à ce sujet ne devrait pas tenir. En outre, la résiliation prévue des contrats à long terme pour l'énergie nucléaire en provenance de France et l'augmentation des charges de gestion aux frontières vont renchérir les importations et les exportations. Les entreprises suisses ne pourront pas accéder aux nouveaux secteurs d'activité résultant du développement du marché européen de l'électricité. Des tendances similaires sont observables au niveau du commerce international des garanties d'origine. Les conséquences seront négatives non seu-

lement pour la force hydraulique indigène, y compris les projets de pompage turbinage coûtant des milliards et conçus pour les échanges internationaux, mais aussi pour les clients finaux qui profitent actuellement de la concurrence sur les marchés européens de l'électricité grâce aux échanges transnationaux.

Les obstacles politiques à un accord sur l'électricité sont considérables. Cependant, la forte dépendance réciproque, la garantie de la sécurité de l'approvisionnement et les objectifs de la politique énergétique suisse en matière de développement durable rendent indispensable une collaboration étroite avec l'UE. Il n'y a aujourd'hui aucune alternative à un accord sur l'électricité. Le dégel est incontournable.

Stefan Dörig,  
Conseil de l'énergie,  
Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne

